

ST-MAURICE

ABBAYE

Cour St-Joseph (SMJ16)

Intervention d'urgence (novembre 2016)

Relevé d'une tranchée de canalisations



Vue des travaux, depuis le sud-ouest

Marie - Paule Guex
Marianne de Morsier Moret

Février 2017

Table des matières

| | |
|---|----|
| Fiche signalétique | 2 |
| 1. Contexte de l'intervention | 3 |
| 1.1 Déroulement des travaux | 3 |
| 1.2 Relevés archéologiques..... | 5 |
| 2. Constats archéologiques | 5 |
| 2.1 Le contexte historique | 5 |
| 2.2 Les vestiges mis au jour en 2016..... | 6 |
| 2.2.1 Datation absolue..... | 6 |
| 2.2.2 Le terrain naturel | 7 |
| 2.2.3 Phase 1 : bâtiment ou clôture | 9 |
| 2.2.4 Phase 2 : constructions massives..... | 9 |
| 2.2.5 Phase 3 : les tombes | 10 |
| 2.2.6 Phase 4 : un petit bâtiment..... | 11 |
| 2.2.7 Phase 5 : la cour moderne..... | 11 |
| 2.2.8 Phase 6 : la cour actuelle | 14 |
| 2.3 Le bassin de la source | 15 |
| 2.4 Conclusion..... | 17 |
| 3. Figures | 20 |
| 4. Relevés | 36 |
| 5. Documents annexes..... | 40 |
| Liste des unités de terrain | 41 |
| Liste des relevés de terrain | 50 |
| Liste du mobilier..... | 52 |
| Organigramme de diathèque numérique..... | 54 |
| Tableau chronostratigraphique | 55 |

Fiche signalétique

| | |
|---------------------------------|--|
| Commune : | St-Maurice VS, district de St-Maurice |
| Lieu-dit : | Abbaye |
| Chantier : | Cour St-Joseph (parcelle n° 71) |
| Sigle : | SMJ16 |
| Coordonnées : | CNS1304, 2'556'357/1'118'725. Altitude : 416,20 à 417,50 m |
| Projet : | Creusement d'une tranchée pour la pose de conduites d'eau et de chauffage. Maître d'œuvre : Abbaye de St-Maurice. |
| Exécution des travaux : | Schmidli SA |
| Surface surveillée : | Profils d'une tranchée de 60 m de longueur, profondeur 0,60 à 2 m. |
| Date de l'intervention : | du 2 au 10 novembre 2016 (discontinu) |
| Coordination : | Archéologie cantonale (C. Brunetti) |
| Mandataire : | Bureau TERA Sàrl, Sion, (O. Paccolat) |
| Equipe de fouille : | Marie-Paule Guex (archéologue responsable sur place), Fabien Maret (archéologue), Carlos Figueira et Adrian Barroso (ouvriers) |
| Topographie : | Archeotech SA, Epalinges |
| Infographie : | Marianne de Morsier, Andreas Henzen. |
| Contexte archéologique : | Bâtiments de fonction indéterminée en relation avec le site du Martolet, et jardin attenant à ces bâtiments. |
| Datation : | De l'Antiquité tardive à nos jours. |

Résumé

Une tranchée pour la mise en place de conduites d'eau et de chauffage entre la chaufferie de l'internat et le local technique de l'aile ouest du couvent a été creusée sur toute la longueur de la cour St-Joseph de l'abbaye. D'une profondeur variant entre 0,60 et 2 mètres, elle traverse un secteur où des vestiges maçonnés très denses étaient apparus en 2003.

Un mur orienté est-ouest semble former une limite contre laquelle se développent un ou plusieurs bâtiments en direction du site du Martolet (nord). Au sud, le secteur, quasiment dépourvu de maçonneries, paraît avoir été un espace non construit. A cet endroit, trois tombes en pleine terre, alignées sur le mur, ont été observées dans les profils. Elles ne sont pas assez nombreuses pour former une zone de cimetière proprement dite. La datation des vestiges est pour l'heure indéterminée. Les représentations anciennes de l'abbaye montrent que cette zone est vierge de constructions au moins dès le 18^e siècle. Dans le secteur nord, au pied de la terrasse du Martolet, le bassin en pierre du captage de la source a été mis au jour. Il s'avère conforme aux représentations du 18^e siècle. Mais aucun indice de sa datation n'a pu être recueilli en raison de la hauteur de la nappe d'eau.

1. Contexte de l'intervention

1.1 Dérroulement des travaux

Notre bureau a été informé le 27 octobre 2016 par l'archéologue cantonale de l'ouverture d'une tranchée dans la cour St-Joseph, le long de la voie de chemin de fer, pour la pose de conduites d'eau et de chauffage entre le local technique de l'aile ouest de l'abbaye et la chaufferie de l'internat installée dans l'angle nord-ouest du bâtiment.



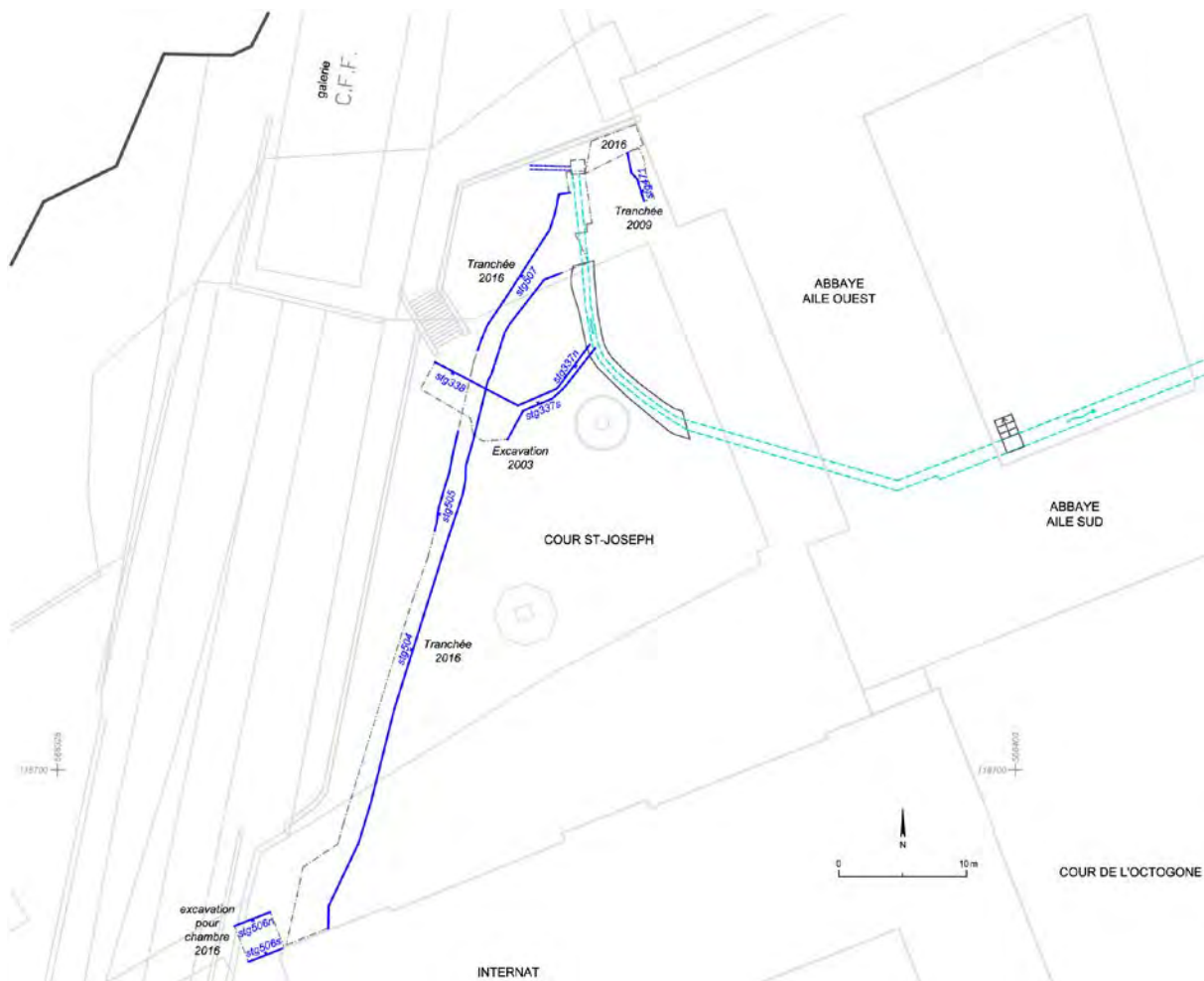
Vue aérienne de l'abbaye de St-Maurice. La pastille rose marque la cour St-Joseph. @Swisstopo 2013.

Sachant depuis 2003 et 2009¹ que la cour St-Joseph renferme des vestiges d'importance, des dispositions ont été aussitôt prises pour documenter les profils de la tranchée. A l'extrémité nord de la tranchée, devant le local technique, le bassin du captage de la source a été débarrassé de sa couverture de dalles en ciment et en pierre. Les bords modernes en

¹ Voir le rapport A. Antonini, J.-C. Moret, M.-P. Guex, St-Maurice, *Cour du Martolet, Rapport d'activités préliminaire, campagne de fouille de 2003, avril 2004*, pp. 57 – 60. Voir aussi le rapport A. Antonini, *Abbaye de Saint-Maurice, Vestiges archéologiques de la cour St-Joseph, décembre 2008*. Voir aussi le rapport A. Antonini, M.-P. Guex, *Cours du Martolet et de St-Joseph, campagne de fouille 2009, mars 2010*.

ciment du bassin ont été cassés pour que les conduites puissent être posées au-dessus, mais la partie inférieure d'origine des parois en pierre taillée n'a pas été abîmée (**fig. 1**). La surface entre ce bassin et le local technique a été excavée sur une profondeur de 0,50 m. A l'extrémité sud, où une chambre devait être installée, une excavation de 2 m de profondeur et une surface de 3 m de côté a été pratiquée.

L'intervention s'est déroulée du 2 au 10 novembre 2016². Elle a été quelque peu entravée par une météo peu clémente (pluie, neige, froid) et par l'eau de la nappe phréatique, affleurant 0,20 m au-dessus du fond de la tranchée et s'écoulant vers le sud (**fig. 2**). Le fond de la tranchée était difficilement praticable, tandis que les profils risquaient de s'effondrer sous l'effet de sape de leur base par le flux de la nappe : les travaux ont été rapidement exécutés³.



Plan des travaux effectués en 2003, 2009 et 2016 : limites de fouille et emplacement des coupes stratigraphiques effectuées sur le terrain. Deux de ces coupes figurent dans ce rapport, en pages 38 et 39 : **Relevé II** (=STG504) et **Relevé III** (STG505).

² Sur place : Marie-Paule Guex et Fabien Maret, archéologues, Carlos Figueira et Adrian Barroso, ouvriers.

³ La présence d'une pompe installée à l'extrémité sud de la tranchée a permis d'abaisser le niveau d'eau d'une dizaine de centimètres, mais n'a pas changé les paramètres de solidité des profils.

A l'extrémité nord, le bassin de la source a été documenté, mais la surface contiguë excavée n'a pas fait l'objet d'investigations en raison de la présence de l'eau, rendue boueuse par les travaux.

Dans l'excavation sud, la base des profils, constituée d'argiles, rendait le risque d'effondrement plus imminent encore, de sorte que l'intervention a été réduite au strict minimum. En outre, du mazout suintait du profil ouest⁴ présentant une difficulté supplémentaire et un risque d'intoxication.

1.2 Relevés archéologiques

Les profils ont été nettoyés aussi finement que possible et un relevé photogrammétrique a été exécuté par le bureau Archeotech SA, de sorte à pouvoir effectuer un dessin précis dans des délais impartis. Tout le profil est, respectivement sud-est à l'extrémité nord, a été documenté (voir **Relevé II** = coupe de terrain STG504), ainsi que le secteur des vestiges maçonnés visibles dans le profil ouest (voir **Relevé III** = coupe de terrain STG505), selon les directives de l'Archéologie cantonale. Dans l'excavation au sud, les profils nord et sud ont été rapidement nettoyés, photographiés et relevés par un croquis coté, et situés par triangulation. Le bassin de la source a été topographié et décrit.

Comme il est fréquent dans les chantiers archéologiques de St-Maurice, le site de la cour St-Joseph a également livré peu de mobilier. On peut mentionner quelques ossements de faune, des ossements humains ramassés dans les trois tombes repérées dans les profils, des débris de verre et d'os dans des remblais de chantiers modernes ainsi qu'un tessou de céramique résiduel dans un remblai. Plusieurs prélèvements de charbon de bois et d'ossements ont été effectués pour des analyses au radiocarbone.

Le présent rapport comprend un plan des vestiges mis au jour, avec le report des structures visibles sur la carte topographique de 1775, et les dessins des deux coupes réalisées sur la base des relevés orthophotographiques d'Archeotech. Les unités archéologiques de 2016, qui font suite aux découvertes de 2003 dans la cour St-Joseph, ont été intégrées dans la base informatique du Martolet, créée lors des fouilles du bureau Lehner entre 1994 et 1996. Elles sont distribuées dans deux fichiers différents : un fichier S (Schicht = couches), où sont décrites les couches (Sc), les structures (St), les sols (Ss), et un fichier M (Mauer = murs), où, théoriquement, un mur appartenant à une époque donnée est numéroté selon une centaine prédéfinie pour cette époque⁵.

2. Constats archéologiques

2.1 Le contexte historique

La cour St-Joseph n'est pas bien visible sur la gravure de Merian, puisque celle-ci est dessinée depuis l'est : la cour est dissimulée par les bâtiments de l'abbaye qui la délimitent sur son bord oriental (**fig. 3**), mais sa clôture ouest semble être représentée dans une perspective adaptée. Elle figure sur la carte topographique de 1775 et sur l'aquarelle de 1830 comme espace non construit et non cultivé (**fig. 4 et 5**). Elle est délimitée à l'ouest et au nord respectivement par une clôture qui borde les jardins et les parcelles agricoles de la Grande Allée et par l'aile ouest du couvent sur son côté oriental. Sur le côté sud un mur la sépare du vivier. Un mur de clôture au tracé sinueux et deux ou trois petits bâtiments sont attestés dans son périmètre.

⁴ Ce mazout résulte de la fuite jamais localisée d'une ancienne citerne située à l'ouest de la sortie du tunnel ferroviaire.

⁵ Dans la réalité, ce principe est difficile à appliquer.

Sur l'aquarelle de 1830, le mur sinueux trouve son explication : il s'agit du soutènement d'un talus aménagé pour permettre aux chars d'aller jusqu'à la cour du Martolet (**fig. 5**). Cet accès a été mis en place lorsque le site des églises a été transformé en cour à usage domestique, soit lors du déblaiement des décombres de la dernière église du Martolet détruite par un éboulement en 1611 (inauguration de la basilique actuelle : 1627)⁶. L'aspect de la cour St-Joseph, telle qu'elle est représentée en 1775 et 1830, remonte donc au 17^e siècle. Les vestiges mis au jour en 2003 et en 2016 à l'ouest du mur au tracé anguleux sont antérieurs au 17^e siècle, car ils sont situés à l'emplacement du remblai du chemin charretier.

Dans les commentaires du cadastre de 1840, l'un des trois bâtiments est une « fontaine », l'autre est un « pigeonnier » et le troisième, attenant à l'aile ouest de l'abbaye, abrite des latrines (**fig. 6**).

Entre les représentations de 1830 - 1840 et la copie aquarellée du cadastre de 1883, deux des trois bâtiments disparaissent, la « fontaine » et le « pigeonnier » laissant leur place à un petit rectangle dont la couleur bleue suggère sa fonction : le bassin de la fontaine, représenté à ciel ouvert (**fig. 7**). En même temps, les murs de clôture disparaissent, et la voie ferrée est construite : la limite occidentale de la cour, plus élevée, a changé d'orientation.

En 1883, la cour St-Joseph est verdoyante, et comprend seulement des cheminements reliant la Grande Allée, le vivier, la fontaine, l'accès au Collège (établi au 19^e siècle dans les ailes nord et ouest actuelles), l'aile sud et le jardin de l'abbaye (actuelle cour de l'Octogone).

En 1906, l'extrémité nord de la cour est transformée : le petit édicule des latrines est démoli, certainement suite au déplacement du Collège⁷ vers le nouveau bâtiment construit en 1893 en limite sud de la cour St-Joseph (aujourd'hui l'internat). Il est remplacé par une haute tour dite « du château d'eau », modifiée dans les années 1980 (**fig. 8**). Le bassin de la source est couvert, le terre-plein des chars est évacué, le mur de terrasse nord et l'escalier actuels sont aménagés au cours de cette intervention. L'espace agrandi est alors utilisé comme cour de récréation.

2.2 Les vestiges mis au jour en 2016

Voir **Relevés I** (plan), **II** (profil est), **III** (tronçon du profil ouest)

2.2.1 Datation absolue

En attendant des jalons chronologiques plus précis grâce aux analyses au radiocarbone, la datation des phases est proposée ici à titre provisoire. Les tombes en pleine terre fournissent l'hypothèse d'une date autour de laquelle s'articulent les vestiges. A St-Maurice, les tombes en pleine terre, tête regardant à l'est, et suivant l'alignement d'un mur préexistant, se situent pour la plupart à l'époque romane (tombes en pleine terre retrouvées autour du mur du parvis roman sur le site de l'église du Parvis, tombes inhumées à l'ouest du chevet carolingien du Martolet, tombes mises au jour sous le sol de la chapelle Marie-Madeleine du Martolet en 1903). Nous proposons donc d'attribuer les trois tombes mises au jour le long du mur (T524, T525, T526) à cette époque.

Les phases-couleur utilisées sont celles appliquées d'ordinaire sur le site (excepté Lavigerie-SML16), mais elles ne présentent pas le même degré de finesse, excepté pour les périodes les plus récentes (brun, gris). Les vestiges les plus anciens sont caractérisés par un seul ton de couleur par phase.

⁶ A. Antonini « La reconstruction de l'Abbaye au XVIII^e siècle : histoire, architecture et archéologie », dans *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Againe*, 515 - 2015, p. 341.

⁷ Les élèves du Collège devaient se servir de ces latrines.

| Phase | Type | N° de murs/ structures | Altitude niveau de marche | Période |
|-------|---|--------------------------------------|---|---------------------|
| 1 | Petits murs isolés: bâtiments ou clôtures? | M672, M567 | 416,50 m ? | Complexe monastique |
| 2a | Mur-limite sud-ouest: clôture ou bâtiment-façade. | M564 | 416,50 m | Complexe monastique |
| 2b | Angle de deux murs adossé au mur phase 2a: bâtiment massif. Terrassement | M565, M521 | 416,50 ou 416,80 m ? | Complexe monastique |
| 3 | Démolition M565 Mur adossé à l'extérieur du mur-limite. Maçonnerie indéterminée. Terrassement. Tombes | M566 St1280 T524, 525, 526 | 416,70 - 80 m 416,70 - 80 m 417,20 - 30m? | Période romane |
| 4 | Petit bâtiment | M522, 523, 524 | 417,20 m? | Période gothique |
| 5a | Clôture ouest et nord, terrassement Fontaine | M767 | 417,20 m 417,20 m | Période moderne |
| 5b | Terre-plein chars et mur de soutènement. | M766 | 420,20 m | Période moderne |
| 6a | Construction du chemin de fer | | | Période récente |
| 6b | Transformation partie nord de la cour Fermeture bassin source | | | Période récente |
| 6c | Interventions ponctuelles. | | | Période récente |

Résumé des phases d'occupation sur la base de l'étude des profils de la tranchée de 2016 et des découvertes de 2003.

2.2.2 Le terrain naturel

Deux types de terrain naturel ont été repérés au fond de la tranchée : un sédiment constitué de silts argileux brun-gris foncé contenant beaucoup de petites pierres anguleuses d'un côté, et des argiles de l'autre. Le niveau d'apparition de ce substrat est situé à 416,55 m au nord et 416,20 m au sud.

Le premier est visible au fond de la tranchée sur toute sa longueur, excepté à son extrémité sud (Sc1261, Sc1276). Il a un faible pendage en direction du sud et une surface irrégulière. Ce dépôt est probablement en relation avec ceux qui ont été observés au pied de la falaise sur le site du Martolet et qui sont constitués de fragments de calcaire tombés du rocher suite à la gélifraction (**fig. 9**).

Au sud, des couches d'argile brune, grise ou verte se sont accumulées sur une épaisseur d'au moins 0,70 m (Sc1299 à 1301, Sc1305 et 1306) et couvrent les gélifractions. Elles ont peu d'épaisseur du côté nord (située 12 mètres au nord de la façade de l'internat) et atteignent 0,30 – 0,40 m dans la fosse au sud. Elles se sont déposées dans une cavité naturelle formée dans la surface du dépôt de sédiment à gélifractions. L'extension de ces couches d'argile n'est pas connue (**fig. 10**).



Plan d'ensemble des vestiges retrouvés en 2003, 2009 et 2016 dans la cour St-Joseph, superposé aux structures visibles sur les illustrations des 18^e et 19^e siècles (en brun). Ces dernières sont positionnées grâce aux vestiges retrouvés en 2011 et 2012 dans la cour entre la Procure et l'internat. (Voir plan des vestiges à l'échelle en page 37).

2.2.3 Phase 1 : bâtiment ou clôture

Un seul élément a été attribué à cette phase : le mur M672 (**fig. 11**). Implanté dans le terrain naturel, il a été observé en coupe sur une hauteur de 0,30 m au bas des deux profils. Aucun niveau de marche n'a été repéré qui pourrait lui être associé. Son épaisseur (0,45 m) et son orientation le rendent incompatible avec les murs rattachés aux périodes suivantes (M564, M565 et M521). Sa profondeur d'implantation indique qu'il leur est difficilement postérieur. Il appartient donc à une époque plus ancienne. Sa fonction est indéterminée : il appartient à un bâtiment ou à une clôture.

Une maçonnerie (M567) arasée a été repérée dans le fond boueux de la tranchée au sud du mur-limite de la phase 2a (M564) (**fig. 12b**). Ses dimensions sont inconnues. Son niveau d'arasement très bas indique qu'elle serait plutôt antérieure au mur-limite.

2.2.4 Phase 2 : constructions massives

Phase 2a : un mur-limite au sud-ouest

Un mur nord-ouest / sud-est (M564) semble former une limite entre un espace construit au nord-est et un espace libre au sud-ouest (**fig. 12a et 12b**). Son épaisseur est importante : 1 mètre. Il a été observé sur une hauteur de 1 mètre, et son sommet arasé affleure environ 0,20 m sous le niveau de marche actuel de la cour. Les parements sont mal agencés. La base du parement nord semble former un ressaut de 0,20 – 0,25 m, qui pourrait indiquer un niveau de marche associé à ce mur au nord. Celui-ci a été oblitéré par l'implantation de murs de la phase 2b.

En 2003, deux murs chaînés entre eux ont été repérés au nord de cette limite à 7 mètres de distance (M519 et M520). Leur épaisseur est également de 1 mètre et leur mortier est identique à celui du mur M564. L'extrémité sud-ouest du mur M519 est donc peut-être chaînée à angle droit avec le précédent. Ce dernier se poursuit probablement au-delà de l'angle en direction du sud-est pour former la paroi sud-ouest d'un édifice appuyé à une clôture. Ou alors, il ne se poursuit pas au-delà de l'angle et constitue simplement une limite au tracé anguleux.

Du côté sud du mur M564, au même niveau d'insertion, un fin niveau charbonneux (Sc1274) a été repéré à 11,50 m de distance (**fig. 13**). Il a été observé sur une longueur de près de 3 mètres et repose sur un remblai (Sc1275) difficile à distinguer du remblai de terrassement postérieur (Sc1273). L'altitude du niveau charbonneux est proche de celle du ressaut nord du mur (respect. 416,35 et 416,45 m). Ce niveau d'utilisation suggère que le terrain a été arasé avant le dépôt du remblai suivant et a oblitéré la plus grande partie du niveau de circulation.

Entre le mur limite (M564) et l'internat, soit sur une distance de 36 mètres, le profil de la tranchée ne comprend aucune maçonnerie ou négatif d'arrachement de mur qui soit suffisamment profond pour être attribué à cette époque. Le reste du niveau de marche charbonneux (Sc1274) est le seul vestige attribuable à cette phase. Cette observation conforte l'interprétation du mur M564 comme clôture entre une zone bâtie et un espace de jardin.

Phase 2b : un bâtiment massif adossé au mur-limite

Un édifice semble construit contre la face nord du mur de clôture (M565, M521). Il paraît massif car ses maçonneries ont une épaisseur de 1,60 m. Deux tronçons de murs perpendiculaires semblent chaînés⁸ et pourraient former l'angle intérieur sud-est d'un édifice. L'un des tronçons (M565), visible dans le profil ouest de la tranchée, est appuyé contre le

⁸ Cette relation n'est pas certaine car la tranchée coïncide avec l'angle des deux murs, qui a été arraché par la machine. Seules les caractéristiques similaires des deux maçonneries apparaissant chacune dans un profil permettent de restituer leur chaînage.

parement de la clôture (**fig. 14**), l'autre (M521), arraché en diagonale par la tranchée, a une orientation sud-ouest / nord-est (**fig. 12b**). Ce tronçon avait déjà été repéré en 2003, un peu plus au nord (**fig. 15**). Un ressaut de 0,20 m avait été identifié sur sa face ouest. En 2016, un tel ressaut n'a pas été observé. Le parement ouest est conservé sur une hauteur de 0,40 m, soit deux lits de pierres. Le lit de pierres inférieur présente une légère saillie de quelques centimètres sur le lit supérieur (**fig. 16**). Ce niveau correspond à celui du ressaut du mur antérieur M564 (416,45 m) et donc à son probable niveau de marche. Sur ce niveau de construction un remblai de terrassement de 0,30 à 0,40 m a été disposé (Sc1279, Sc1273) du côté intérieur de l'édifice et au sud contre le parement sud-ouest du mur de clôture M564. Il a été observé sur toute la longueur de la tranchée, y compris dans l'excavation pour la chambre au sud. La surface de ce remblai est rectiligne, avec un pendage sud régulier (entre 416,95 et 416,45 m), qui tend à l'horizontale au sud. A la surface de ce remblai, aucun niveau de marche n'a été repéré, pas plus que n'apparaissent de maçonneries contemporaines dans la partie sud de la tranchée. Il semble donc que la disposition de la phase précédente, une zone construite au nord et une zone libre au sud, soit toujours d'actualité à la phase 2b.

2.2.5 Phase 3 : les tombes

L'édifice (M565) est démolé mais le mur de clôture (M564) semble subsister. Une maçonnerie (M566) est construite contre le parement sud du mur de clôture, à la surface du terrassement de la phase précédente, et est visible dans le profil ouest de la tranchée (**fig. 14**). Elle présente deux parements perpendiculaires l'un à l'autre, au sud-est et au sud-ouest. Tous deux sont montés à vue (**fig. 17**). Le parement sud-est a été vu sur une longueur de 1,85 m, l'autre est indéterminé. L'interprétation de cette maçonnerie est difficile. Elle est trop mal fondée pour servir de contrefort au mur de clôture.

Dans le secteur nord, une autre maçonnerie, sans forme précise, apparaît dans le profil est (St1280) (**fig. 18**). Visible sur une hauteur de 0,25 m et une longueur de 1,40 m, elle n'apparaît pas dans le profil ouest qui n'est pourtant pas perturbé par des travaux modernes à cet emplacement. Elle semble percer le terrassement de la phase 2b (Sc1279). Ce dernier a peut-être été excavé un peu au sud de la maçonnerie, de sorte à aménager un niveau de circulation convenable.

Un remblai de terrassement (Sc1271 et 1281) est mis en place au sud et à l'est de la maçonnerie (M566) sur une hauteur de 0,50 m (surface visible à 417,25). Il a également été repéré au sud de la maçonnerie (St1280) sur une hauteur allant de 0,15 à 0,45 m (surface visible à 417,00 m) et recouvre le sommet arasé de la maçonnerie (M521) de la phase 2b. Il est difficile de déterminer si ce remblai a été effectué aussitôt après la construction des deux maçonneries (M566 et St1280) ou si une période s'est déroulée avant sa mise en place. La surface du remblai ne présente aucune trace de niveau de marche. Elle a vraisemblablement été arasée par des événements plus récents.

Des tombes ont été implantées dans ce remblai. Au nombre de trois (T524, T525, T526), elles sont visibles dans les deux profils, toutes comprises dans une bande de 5 mètres de largeur le long du mur de clôture sud-ouest (M564) (**fig. 19 et 20**). Ce sont toutes des sépultures en pleine terre sans arrangement particulier. Deux sont des tombes d'adultes (T524 et T526) alignées sur le mur de clôture (M564). Les défunts sont allongés sur le dos, tête face à l'est. La troisième est une tombe d'enfant (présence de dents de lait) et semble orientée plus ou moins perpendiculairement aux deux autres, tête au sud. Toutes trois ont le même niveau d'insertion (disparu, mais proche de l'actuel) car elles sont toutes implantées à la même profondeur (fond des tombes : entre 416,65 et 416,80 m). La position de la tombe T524 contre le mur de clôture indique que ce dernier était encore visible en élévation (**fig. 19**). Leur présence dans le secteur au sud du mur M564 indique que la juxtaposition d'un secteur bâti au nord et d'un secteur dépourvu de constructions au sud était toujours la règle, malgré l'élévation conséquente du niveau de marche⁹.

⁹ Quasiment le même que maintenant.

La présence de ces trois tombes n'implique pas nécessairement un cimetière : à St-Maurice, des tombes isolées ont été retrouvées hors des cimetières. Cependant, les conditions de l'intervention n'excluent pas la présence d'autres tombes, et dans ce cas, la présence d'un cimetière à cet endroit serait à reconsidérer.

2.2.6 Phase 4 : un petit bâtiment

Trois murs ont été repérés en 2003 (M522, 523, 524) qui ont été associés en raison de leur profondeur similaire et de leur position perpendiculaire les uns aux autres (**fig. 21**). Ils délimitent entre eux une petite surface (2,50 m) qui doit appartenir à un bâtiment à caractère non monumental et à la fonction différente de celle du bâtiment massif (M565 – M521). En 2016, l'un d'entre eux (M522) a été repéré dans le profil nord-ouest au pied de l'escalier (**fig. 22**). D'une épaisseur de 0,50 m et peu profondément fondé (417,00 m), il n'apparaît pas dans l'autre profil de la tranchée en raison des perturbations modernes qui s'y trouvent. Ces trois murs sont implantés dans le terrassement (Sc1281) de la phase 3 mais sont antérieurs à l'accès charretier à la cour du Martolet. La clôture sud (M564) est peut-être alors encore en fonction. Aucun niveau de marche associé à ces murs n'a été repéré. Ce bâtiment est abandonné ou démolé au plus tard lors de l'aménagement du talus pour le chemin des chars.

2.2.7 Phase 5 : la cour moderne

Phase 5a : clôture ouest et nord (voir plan p. 8)

Le mur de clôture de la cour

Au 17^e siècle, la cour est ceinte à l'ouest et au nord d'une clôture qui la sépare des terrains cultivés de la Grande Allée. Cette clôture semble figurer sur la gravure de Mérian (**fig. 3**), elle apparaît sur toutes les illustrations des 18^e et 19^e siècles (**fig. 4, 5, 6, 7**). Les deux tronçons de cette clôture ne sont peut-être pas contemporains. Actuellement, il n'en reste plus grand-chose.

Le tronçon ouest

Le tronçon ouest de cette clôture et le portail vers la Grande Allée n'existent plus. Leur date de leur mise en place est inconnue. L'orientation de ce mur, restituée à partir des anciens plans, est incohérente en regard des constructions des phases 1 à 4, mais pas incompatible. Cette clôture délimite le domaine de la Grande Allée, constitué de parcelles en terrasses, dont la plus haute, établie sur le cône de gélifractions au pied de la falaise, est plantée d'un vignoble au 19^e siècle au plus tard (**fig. 5**). Les autres terrasses accueillent des jardins. Un remblai de terrassement (Sc1292) pourrait avoir été disposé préalablement du côté ouest de la clôture afin d'aménager jardin et terrasses. Ces derniers et leur clôture peuvent être antérieurs au 17^e siècle.

Le tronçon nord

Le tronçon nord de cette clôture, qui figure sur les anciens plans, marque un retour en direction du site des églises. Il date au plus tôt à la création de la cour du Martolet car il en détermine l'accès. Il délimite le bord sud de l'extrémité de la parcelle cultivée au pied de la falaise. Le mur actuel qui occupe cette position (en noir sur le plan p. 8) ne se superpose pas tout à fait aux plans de 1775, 1830, 1840, 1883¹⁰ ; il est donc difficile de déterminer s'il s'agit bien d'un reste de l'ancienne clôture ou d'une reconstruction légèrement décalée au nord

¹⁰ D'une manière générale, les structures situées dans ce secteur, à l'ouest de l'ancien chevet carolingien, ne sont pas dessinées avec le même degré de précision sur les anciens plans que les autres bâtiments conventuels. On dispose donc d'une plus grande marge de liberté pour « ajuster » les anciens relevés avec les vestiges existants de ce secteur.

(**fig. 23**). Le mur comprend une pierre sculptée qui ne fournit malheureusement aucun indice sur la date de construction de cette maçonnerie. Le motif montre un aigle couronné, bicéphale, aux ailes déployées (le Saint-Empire Germanique), accompagné de deux blasons aux sept étoiles (les dizains valaisans de la République du Valais) (**fig. 24**). Une date accompagne le tout, 1697, qui est contemporaine du symbolisme du motif. Ce type d'écusson aurait plutôt sa place sur la façade principale d'un édifice civil. Sa position dans un mur de soutènement peu visible au fond d'une cour secondaire de l'abbaye n'est pas originale. Comme le mur n'a pas été piqué ni analysé, il n'est pas possible de dire si la pierre a été insérée après-coup dans un mur plus ancien, ou placée ainsi lors de la construction du mur, après avoir été récupérée ailleurs. Le seul indice qui serait en faveur d'une datation plutôt ancienne réside dans le liant du mur, constitué de mortier à la chaux ; si le mur avait été construit à la fin du 19^e siècle, les maçons auraient plutôt utilisé un mortier au ciment. Mais ce critère n'est pas complètement fiable, puisque l'usage du ciment n'est pas systématique à cette époque.

Phase 5b : le terre-plein et la fontaine

La cour du Martolet rendue accessible aux chars

Suite à la transformation du site des églises en cour à usage domestique¹¹, un terre-plein soutenant une rampe carrossable contre le mur de clôture ouest est aménagé dans l'angle nord-ouest de la cour. Les anciens bâtiments des phases 1 à 4 encore en élévation sont enfouis ou arasés car ils sont complètement absents du plan de 1775 (**fig. 4**). Un mur de soutènement est construit, dont le tracé suggère qu'il n'a pas été conçu pour soutenir un remblai de plusieurs mètres d'épaisseur sur toute sa longueur, mais plutôt pour faire barrage au bas d'un talus sur le bord de la cour.

La base du mur de soutènement existe toujours près du bassin de la source (M766) (**fig. 25**). D'une épaisseur de 0,65 m, il a été observé sur une longueur de 0,70 m. Son extrémité nord est inconnue, tandis que son extrémité sud a été arrachée probablement lors des travaux de 1906 (phase 6). Des restes du remblai du terre-plein sont peut-être à identifier dans les dépôts visibles dans le secteur nord de la tranchée (Sc1282, 1284, 1285, 1288, 1289, 1293).

En contrebas de l'accès au Martolet

Sur le plan de 1775, un bâtiment semble couvrir le bassin de la source, et un autre petit édicule lui est attenant. Dans les commentaires du cadastre de 1840, ces deux bâtiments sont désignés respectivement comme fontaine et pigeonnier. Des restes du bâtiment s'élevant autour de la fontaine n'ont pas été mis au jour. En revanche, l'une des maçonneries mises au jour en 2009 devant la porte du local à vélos pourrait constituer la paroi sud du pigeonnier (M749) (**fig. 26 et 27**).

L'implantation d'une canalisation : un drain ?

Une canalisation a été repérée dans le profil est de la tranchée, à 18 mètres de l'internat, et des restes très abîmés de celle-ci dans le profil ouest (St1295) (**fig. 28**). Cette conduite de section carrée (0,20 m de côté à l'intérieur), est délimitée par deux murets en blocs de pierres sans liant. La couverture est constituée de blocs de pierres de forme aplatie. Le fond n'est pas aménagé. La canalisation a une orientation nord-sud.

Son insertion stratigraphique est problématique. Elle perce le remblai de terrassement (Sc1292) attribué à la création de la clôture ouest ainsi que le terrassement (Sc1271) antérieur aux tombes supposées d'époque romane. Son prolongement nord se trouve sous le terre-plein aménagé pour le chemin charretier. Elle a donc été implantée à l'époque moderne, avant l'aménagement du terre-plein ou après son évacuation (lors de la phase 6).

¹¹ L'aquarelle de 1830 représente cet usage en suggérant une zone de découpe et d'entreposage de bois.

Selon la première hypothèse, elle se situerait dans les parcelles de la Grande Allée, à l'ouest du mur de clôture occidental. Selon la deuxième, elle se trouverait dans la cour St-Joseph, le long de la voie de chemin de fer.

Son alimentation est indéterminée. En toute logique, elle devrait provenir du captage de la source, et adopterait un tracé courbe depuis le bassin. Elle se situe 0,60 m sous le niveau de marche actuel de la cour St-Joseph (sommet à 416,80 m, et fond à 416,60, à environ 40 mètres au sud-ouest du bassin). Or, le fond du bassin de la source se situe aux environs de 416,00 et le niveau d'eau à 416,60 m. La pente fait donc défaut. La conduite retrouvée n'était peut-être pas une adduction d'eau, mais un drain. Le prolongement sud de la conduite rejoint par le plus court chemin l'ancienne rue du Carroz (qui a disparu avec la construction du collège actuel) et le ruisseau qui la bordait, ou la conduite souterraine d'eau claire installée sous la rue du Carroz suite à la construction du chemin de fer. La nécessité d'aménager un drain dans le secteur de la Grande Allée / cour St-Joseph pourrait résulter de l'installation du terre-plein au 17^e siècle qui aurait éventuellement barré un écoulement venant du captage en amont du bassin, ou des modifications en sous-sol engendrées par l'aménagement de la voie ferrée au 19^e siècle.

Une canalisation est-ouest : irrigation de la Grande Allée

Dans le secteur sud de la tranchée, à une dizaine de mètres de l'Internat, un canal en pierres sèches a été repéré dans les deux profils de la tranchée (St1296) (**fig. 29 et 30**). Il est enfoui 0,35 m sous le bitume de la cour (sommet 417,05 m – fond 416,87). La conduite est de section carrée (0,18 m de côté), ses murets sont constitués de petites pierres plates et de tuiles, sa couverture est en dalles de pierre, son fond n'est pas aménagé. A moins d'un mètre à l'arrière du profil ouest de la tranchée, la canalisation est coupée par une grosse chambre récente en parpaings de ciment. Des silts très fins se sont accumulés dans la conduite contre ce barrage, indiquant que le sens d'écoulement se faisait d'est en ouest. Ces silts ne sont pas observables dans le tronçon de conduite présent dans le profil est de la tranchée. L'orientation de la conduite correspond à celle de l'un des murs de terrasse de la Grande Allée, à celle du bord nord du passage sous voie vers la Grande Allée et également à celle du bord nord du parking de la cour St-Joseph. Sa typologie tendrait à la dater d'une époque antérieure à la fin du 19^e siècle¹².

Cette conduite servait vraisemblablement à irriguer les terrains de la Grande Allée. Son extrémité nord-est comportait sans doute une petite dérivation qui devait amener l'eau de la source vers le vivier.

Une fosse à chaux

A l'extrémité sud de la tranchée une fosse pour l'extinction de la chaux est observable dans le profil est (Sc1297) sur une longueur de 2,20 m (**fig. 31**). Ses dimensions exactes sont inconnues. De la chaux indurée subsiste au fond de la fosse sur une épaisseur de 0,30 – 0,40 m. Le sommet de la chaux apparaît 0,70 m sous le niveau de marche actuel de la cour ; la partie supérieure de la fosse est comblée par du sédiment pierreux (Sc1298) dont le sommet est situé 0,15 m sous le sol de la cour. Le niveau de marche correspondant devait coïncider avec l'actuel. La fosse perce le remblai supposé d'époque romane (Sc1271) et probablement aussi le remblai daté du 17^e siècle (Sc1292). Son extrémité sud est perturbée par la tranchée de fondation de l'internat. Cette fosse a servi lors de la construction d'un édifice antérieur à l'internat, mais postérieur au dernier terrassement effectué dans la Grande Allée (Sc1292) au 17^e siècle. Ici, les maçonneries les plus proches antérieures à la construction de l'internat (1893) sont les murs du vivier, le mur de clôture séparant la cour St-Joseph et la Grande Allée, les murs de terrasses de cette dernière et l'ancienne Procure ; à une époque plus récente, la porcherie voisine de l'ancienne Procure, les murs de

¹² A cette époque les conduites en ciment font leur apparition. Le système d'égout urbain de la ville de Sion par exemple, mis en place en 1916, comprend des canaux de ce type, maçonnés au ciment toutefois.

soutènement de la voie ferrée et les parois du passage sous voie vers la Grande Allée sont construits.

2.2.8 Phase 6 : la cour actuelle

Dans cette phase sont mises en place les structures qui donnent la configuration actuelle de la cour St-Joseph : la voie de chemin de fer (1859), l'internat (début en 1893), la galerie à la sortie du tunnel (1897), le mur de terrasse nord actuel et l'enfouissement du bassin de la source (1906), la canalisation du ruisseau (1959). Dans la tranchée, les traces indirectes de ces travaux sont perceptibles sous la forme de couches de remblai et de fosses comblées de matériaux disparates.

Phase 6a

Un épais remblai (Sc1270, 1287) à base de limon humique est présent au sommet du profil, au sud de la fosse de 2003 et jusqu'aux environs de la canalisation/drain (St1295) (**fig. 12a, 12b, 13, 16, 20**). Ce remblai pourrait faire suite aux travaux de construction du chemin de fer, lorsque les environs ont été débarrassés des niveaux de chantier et remis en état par l'apport d'un sédiment fertile. La construction du chemin de fer a engendré la démolition du tronçon de mur de clôture ouest et une partie du tronçon nord, et probablement la disparition de l'extrémité sud de la rampe du terre-plein et une partie du mur de soutènement de ce dernier, comme semble le montrer le plan des propriétés de l'Abbaye de 1883 (**fig. 32**).

La tranchée est interrompue au sud par la fondation de l'internat construit dès 1893. La fosse de fondation n'est pas très large : moins d'un mètre (**fig. 31**). Son comblement est constitué du sédiment excavé lors de son ouverture : un mélange de limon brun et de boulettes d'argile verte. Le fond de la tranchée de fondation n'a pas été observé.

Phase 6b

En 1906, le côté nord de la cour a acquis sa forme actuelle (**fig. 8**). L'édicule attenant à l'angle nord-ouest des bâtiments conventuels et abritant des latrines selon le cadastre de 1840, a été démoli et remplacé par une haute tour. L'arrachement de la base de l'édicule, visible sur photo prise en 1906 lors des travaux, montre que la paroi avait une grande épaisseur qui paraît supérieure à 1 mètre (**fig. 33**). La position de ces murs est si proche du chevet carolingien qu'ils en constituent peut-être une partie.

La tour du château d'eau a été abaissée et agrandie dans les années 1980 (**fig. 34**). La base de la tour a été transformée en local technique, tandis que l'agrandissement accueille actuellement le hall et local à vélos de l'abbaye ; à l'étage se trouvent des sanitaires qui occupent toute la surface de la tour et de la nouvelle construction. Lors des travaux de 1906, la fontaine a été supprimée (**fig. 35 et 36**). Le remblai soutenant l'accès aux chars a été évacué¹³ et l'escalier actuel construit.

Ces travaux se manifestent dans le profil sous la forme de niveaux de remblais ayant un pendage est (Sc1260, 1262 à 1269, 1278) à son extrémité nord-est (**fig. 37**).

Phase 6c

Divers travaux récents sont visibles dans le profil. Ce sont des fosses creusées pour des raisons indéterminées et comblées de matériaux disparates (Sc1291, 1277), des terrassements à la suite d'excavations larges et peu profondes (Sc1290, qui est peut-être à mettre en relation avec l'implantation du pin qui a été abattu en 2010), qui peuvent être des

¹³ Journal du Chanoine Bourban : « On commence à déblayer le talus formant angle entre la fontaine et le chemin de fer et permettant aux chars ce qui était un gros inconvénient d'aller jusqu'au champ de fouilles [du Martolet]. »

niveaux d'égalisation pour les revêtements de bitume des allées et parking (Sc310, Sc1283, Sc1294) (**fig. 11, 38**).

2.3 Le bassin de la source

2.3.1 Recherche d'une datation

Sa forme

Le bassin de la source (M767) a été remis au jour lors des travaux de 2016. Les dalles de ciment et de pierre qui le couvraient ont été retirées (**fig. 39**). Elles étaient soutenues par des murets en maçonnerie au ciment de 0,30 m (**fig. 35**). Les murets sont posés sur la surface d'une bordure en pierre taillée de 0,50 m de hauteur formant le pourtour inférieur du bassin. La hauteur d'origine des parois est inconnue. Le fond plat du bassin est probablement en pierre, mais n'a pas été observé en raison de la couche de vase très fine qui repose sur sa surface. Les dimensions du bassin sont de 1,20 x 4 m. La profondeur de l'eau est de 0,60 m, de sorte que sa surface est située 0,10 m au-dessus du sommet de la bordure de pierre.

Aux extrémités sont aménagés dès l'origine deux passages pour l'eau dans les parois de pierre : l'arrivée d'eau au nord, l'écoulement vers le ruisseau au sud (**fig. 35 et 40**). Au milieu de la largeur du bassin, une paroi verticale de faible épaisseur (0,10 m, 1,95 m de longueur) en pierre taillée érodée sépare le flux en deux courants, mais ces restes sont difficilement explicables sans connaître les différentes distributions de l'eau. A l'amont du bassin, une chambre quadrangulaire en pierres et maçonnerie, refaite récemment dans sa partie supérieure, distribue l'eau vers le bassin d'une part, et vers le couvent d'autre part (**fig. 35 et 39**) ; un canal retrouvé en 2009 témoigne d'une ancienne distribution de l'eau vers le couvent (M748) (**fig. 27 et 41**).

Le captage

La paroi nord-ouest de la chambre est difficile à observer car elle est en retrait sous le sol de la cour. Or, c'est depuis cette zone nord-ouest que la chambre est alimentée en eau. En conséquence, en 2010, cette zone a été explorée grâce à une caméra autonome sous-marine¹⁴. Grâce à elle, deux conduits superposés de forme quadrangulaire en pierres de taille ont été repérés (**fig. 42**). Leur orientation tendant au nord-ouest semble un peu différente l'une de l'autre. Le conduit du bas est constitué de blocs taillés de calcaire sur ses quatre parois. Sa largeur est estimée à environ 0,50 m et sa hauteur à 0,30 m. Il est interrompu à 2,80 m par ce qui paraît être un effondrement. Le conduit du haut est constitué de blocs taillés dans une pierre blanche qui comporte des moulures (des éléments de marbre en remploi?) ; à une distance estimée à 2 mètres de son débouché dans la chambre, les pierres de taille sont remplacées par de la maçonnerie de petites pierres. Ses dimensions semblent plus réduites : env. 0,30 x 0,30 m. Il est lui aussi interrompu à 3,50 m de la chambre par un effondrement. Sa typologie est un argument en faveur d'une datation différente de celle du conduit du bas. Reportée sur le plan actuel, les distances de 2,80 m et 3,50 m pourraient correspondre à la distance du mur de terrasse actuel au nord de la cour, construit en 1906. La fondation de celui-ci serait la cause de l'effondrement qui bloque le passage des canaux. Les deux conduits alimentent la chambre de distribution et le bassin depuis un captage qui a peut-être été détruit lors de la construction du chemin de fer. Les deux conduits font néanmoins partie de ce captage, puisqu'ils drainent l'eau malgré leur destruction.

¹⁴ Exploration menée par le Bureau d'Etudes Géologiques SA, Aproz.

La datation

La datation du captage est indéterminée, tout comme celle du bassin. Sur les photos prises lors des travaux de 1906, une vasque quadrangulaire enduite de crépi avec quarts-de-rond est visible au-dessus de la limite de fouille nord, à une altitude estimée un peu au-dessous du sol de la terrasse qui mène actuellement au Martolet (**fig. 43**). La vasque, très similaire aux structures d'époque romaine¹⁵, pourrait parfaitement fonctionner avec le captage d'eau, de même que le bassin de pierre mis au jour en 2016. Une datation plus tardive est cependant possible. L'état du terrain n'a pas permis d'explorer les alentours du bassin : le sommet de la nappe phréatique était plus haut que le fond du bassin. En revanche, cette situation a permis de constater que le bassin de pierre est étanche : l'eau boueuse de l'extérieur ne contamine pas l'eau pure de l'intérieur. Les pierres ne sont pourtant pas bien ajustées ni jointoyées par un liant à l'intérieur du bassin (**fig. 2, et 35**).

Sur les anciennes illustrations de la cour St-Joseph, le bassin semble couvert par un bâtiment (**fig. 4 et 44**). Mais aucune trace de parois de bâtiment n'a été repérée autour du bassin en 2016. En 1830, l'aquarelle semble le représenter à ciel ouvert, mais un petit triangle couleur de tuiles dans l'angle du dessin pourrait indiquer qu'il s'agit d'un « écorché » de bâtiment (**fig. 5**). Le graphisme utilisé dans l'aquarelle pour représenter la fontaine est le même que le vivier : le bassin, d'une largeur assez grande, était accessible grâce à un escalier de quelques marches qui occupe tout son côté oriental. La présence d'un escalier aussi conséquent suggère que le bassin était utilisé à d'autres fins que l'approvisionnement en eau. Aucune trace de cet escalier n'a été mise au jour en 2016. Sur le cadastre de 1840, la disposition des lieux rejoint l'actuelle : le bassin, à ciel ouvert, encadré de murets, semble avoir les proportions qu'on connaît (**fig. 6**). En 1883, la copie de cadastre sur calque montre un bassin à ciel ouvert (**fig. 7**), tandis que la copie de cadastre axée sur les propriétés de l'abbaye propose un bassin à ciel ouvert encadré de murs avec un petit escalier dans le mur est (**fig. 32**). Le Chanoine Bourban, sur son plan de 1896-1899, 1906 – 1907 – 1912, reproduit aussi ces murs et cet escalier¹⁶ (**fig. 45**).

Il découle de ces illustrations que la fontaine n'était peut-être pas enfermée dans un bâtiment, mais couverte par un appentis, ou à ciel ouvert et protégée par des murets bas. Le réceptacle d'eau existe au moins depuis trois siècles et sa superstructure a sans doute été modifiée au cours du temps. Les illustrations représentent ce bassin comme étant parfaitement parallèle au bâtiment de l'aile ouest du couvent. Or, le bassin qui a été mis au jour en 2016 a une orientation différente de l'aile ouest, mais il est peut-être à angle droit des conduits du captage. Comme le bassin de pierre comporte plusieurs traces d'équipements de distribution de l'eau qui ont disparu, il est peu probable qu'il soit très récent. Donc, la divergence d'orientation entre la réalité et les représentations anciennes du bassin pourrait être le résultat d'une correction optique exercée par les dessinateurs.

Dernière transformation du bassin

En 1906, lors des travaux d'aménagement de l'extrémité nord de la cour St-Joseph, la fontaine a été transformée. Une voûte la couvrait partiellement¹⁷ qui a été peut-être démontée entre-temps ou masquée par le mur de terrasse construit en limite nord de la cour. Le bassin de la source a probablement été abaissé, les blocs de pierre qui formaient la partie supérieure des parois ont peut-être été enlevés et remplacés par des murets de maçonnerie au ciment à la hauteur désirée pour soutenir la couverture au niveau du sol de la cour. Durant ces travaux, le secteur de la fontaine jusqu'à l'aile ouest du couvent a été excavé sur

¹⁵ Cette observation doit être cependant nuancée : à St-Maurice, le savoir-faire des maçons romains semble s'être perpétué durant toute l'existence du complexe monastique.

¹⁶ En outre, sur son plan, le chanoine reproduit clairement l'orientation divergente du bassin.

¹⁷ A propos des vestiges rencontrés lors de ces travaux, le journal du Chanoine Bourban souligne : « La question des fouilles au point de vue archéologique a été complètement mise de côté et les murs devaient sauter à la dynamite au fur et à mesure qu'ils étaient mis au jour ».

une profondeur de plus de 0,80 m, Les murets qui entouraient le bassin ont alors été complètement détruits.

L'utilisation de la source

Cette source a été probablement utilisée par l'abbaye dès sa fondation. Un tronçon de canal désaffecté existe toujours sous l'aile ouest du couvent et son prolongement oriental est toujours en fonction, le long de la façade nord de l'aile sud¹⁸. Actuellement, la chambre comprend l'installation de pompage et de distribution moderne vers le local technique de l'aile conventuelle ouest. Le bassin était divisé en deux réservoirs qui alimentaient sans doute des canaux indépendamment l'un de l'autre. A l'extrémité sud de la paroi ouest du bassin, un orifice permettait autrefois d'alimenter une conduite conduisant vers l'ouest, qui a complètement disparue (**fig. 46**). Il est impossible de déterminer si cet orifice est d'origine. Les pierres latérales de cette ouverture comprennent des sillons verticaux taillés qui sont les restes de l'encastrement du panneau permettant de gérer le flux vers la conduite.

Nul doute que le vivier était aussi alimenté par cette source. Lors des travaux de 1959 visant à réparer la conduite de la source¹⁹, des photos montrent des restes de canaux maçonnés et en particulier un embranchement partant vers le sud-ouest en direction du vivier (**fig. 47**). Ces observations ont été reportées sous toutes réserves sur le plan (en traits-tirés).

2.4 Conclusion

Deux paliers de vestiges

La tranchée de 2016 a révélé que les vestiges enfouis sous la cour St-Joseph étaient concentrés dans la moitié nord-ouest de la cour, orientés de sorte à faire face au site des églises, et qu'ils étaient contenus au nord d'un mur qui pourrait bien être une clôture sud-ouest d'un secteur construit. Même si leur datation reste pour le moment hypothétique, cette disposition montre qu'il y a une relation évidente des vestiges avec le sanctuaire et le complexe monastique du Haut Moyen Age qui paraît se développer en éventail autour des églises. La fonction des bâtiments érigés dans ce secteur reste indéterminée. Ils pourraient autant être associés au captage de la source à proximité ou aux vestiges que décrit le Chanoine Bourban en 1897 lors des travaux de construction de la galerie à la sortie du tunnel ferroviaire²⁰. La description de Bourban, qui porte sur des vestiges mis au jour au pied de la falaise, probablement à l'ouest des voies puisque rien n'a été retrouvé à l'est en 2010²¹, rappelle les sols en mortier peint en rouge qui équipent la rampe d'accès des premières églises du Martolet (A), l'église du parvis (B), l'*aula* (D), le bâtiment observé sud-est de la procure actuelle et dans la cour de l'Octogone (E) et enfin ceux de la maison Duc (K) (**voir plan p. 18**). Seule la différence d'altitude pose problème : en effet les sols décrits en 1897 sont au niveau des rails du chemin de fer, soit 3 mètres au-dessus des vestiges observés dans la cour St-Joseph ! Les seuls restes maçonnés situés eux aussi « à la hauteur des rails » ont été observés à l'est de la voie, à 20 mètres de la falaise sur la terrasse d'accès au Martolet (visibles sur d'anciennes photos). Pour permettre la coexistence

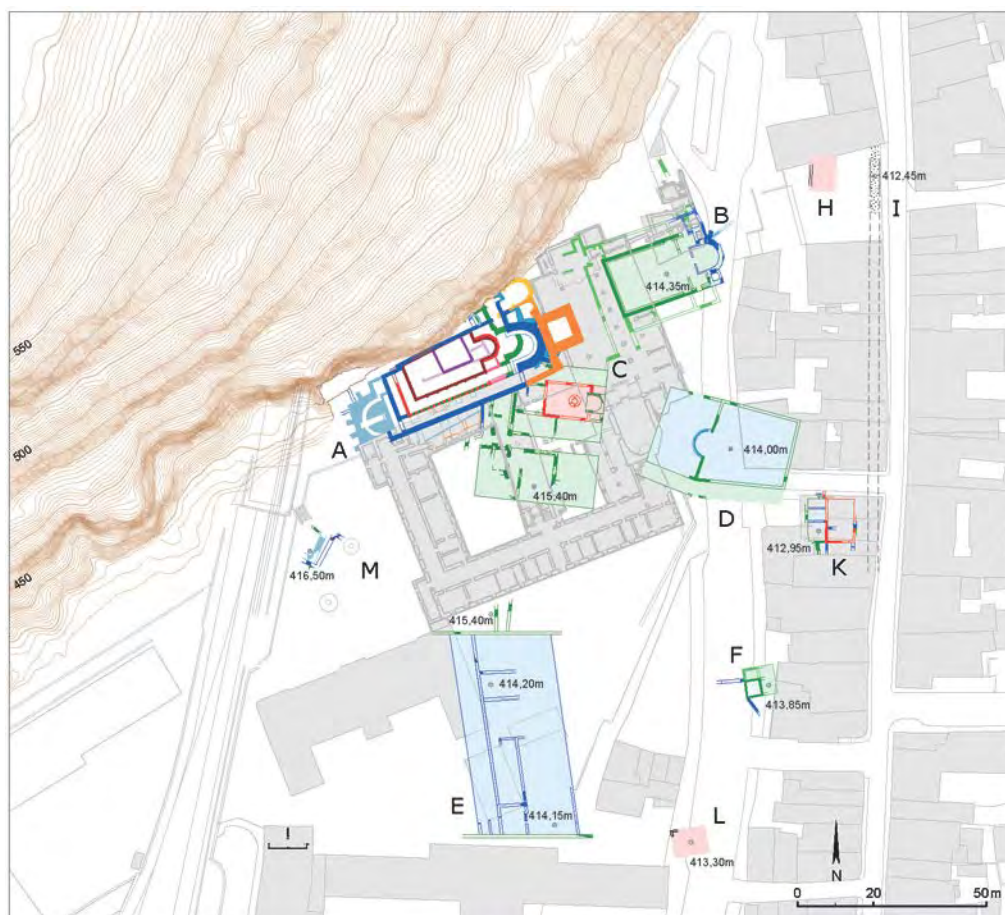
¹⁸ Lors de la fouille de 2002 dans le couloir de l'aile sud, il a pu être observé que le canal était contemporain de la paroi nord de la première aile sud construite dans la deuxième moitié du 17^e siècle.

¹⁹ Remplacement du canal maçonné par des tuyaux en ciment. L'aménagement de cette conduite en ruisseau date des années 1980.

²⁰ « Un mur suivant la sinuosité du rocher ; en bas au niveau des rails, un pavé (toujours le même procédé : pierres, mortier et légère couche rouge) ; au-dessus du pavé une couche assez épaisse de matière brûlée (incendie). Le tout terminé par un mur. L'intérieur occupé par des squelettes écrasés par des tassements de terre éboulée ou apportée. ... ».

²¹ La fouille de 2010 à l'est de la galerie et contre le pied de la falaise a révélé seulement la présence d'une plateforme rocheuse, et non pas des vestiges maçonnés.

de ces vestiges avec ceux découverts dans la cour St-Joseph, il faut donc impérativement restituer un important mur de terrasse séparant ces deux paliers. Selon cette hypothèse, la maçonnerie de gros blocs mise au jour en 1906 (**fig. 43**) pourrait être une partie de ce mur de soutènement, qui devait être assez massif pour retenir un remblai de 3 mètres de hauteur, ou alors constituer un contrefort de celui-ci.



Plan d'ensemble des vestiges du complexe monastique du Haut Moyen Âge. En M : cour St-Joseph

Travaux futurs

On sait depuis 2003 que la cour St-Joseph est riche en vestiges archéologiques. Etant donné l'orientation des maçonneries mises au jour en 2016, leur prolongement à l'ouest se trouve sous la voie ferrée, et du côté est sous la moitié orientale de la cour St-Joseph. Leur niveau d'arasement est très proche du niveau de marche actuel, les murs les mieux conservés affleurant à peine à 0,20 m sous le sol.

Si des travaux devaient encore être menés dans la cour St-Joseph, ils devraient être suivis de près, voire même précédés d'une fouille en règle du terrain. En effet, l'adduction d'eau du vivier reste à découvrir et à étudier, ainsi que tous les aménagements de canaux durant un millénaire, voire plus. Sous ces conduits, les vestiges romans et ceux du complexe monastique devraient apparaître à une faible profondeur. Leur exploration apporterait un élément de réponse supplémentaire à la question de leur fonction.

Au sud de la cour, au pied de la façade de l'internat, un mur de clôture délimitant autrefois la parcelle du vivier devrait pouvoir être mis au jour²².

Dans le quart sud-ouest de la cour, d'autres tombes en pleine terre pourraient être mises au jour à 0,20 m de profondeur (squelettes à 0,70 – 0,80 m de profondeur). Leur nombre permettrait de préciser si ce secteur était bien un cimetière.

²² La tranchée de fondation de l'internat n'étant pas très large, la base de ce mur devrait pouvoir être retrouvée.

3. Figures

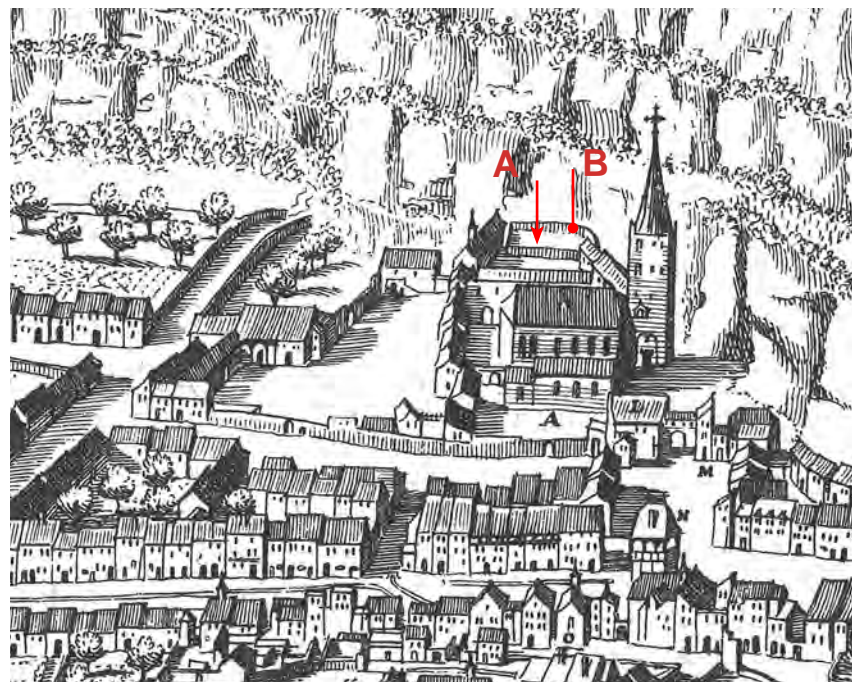
Fig. 1. St-Maurice, Cour St-Joseph. Le bassin de la source en pierre taillée, après démolition de la partie supérieure en ciment. Vue du sud-ouest. On constate que l'eau boueuse qui se trouve de part et d'autre ne contamine pas l'eau du bassin.



Fig. 2. St-Maurice. Cour St-Joseph. Nettoyage des profils de la tranchée, dans des conditions difficiles: le sommet de la nappe phréatique est plus haut que le fond de la tranchée. Vue du sud-ouest.



Fig. 3. St-Maurice, Cour St-Joseph. Extrait de la gravure de 1652, attribuée à Hans Ludolff, publiée par Matthäus Mérian en 1653.
A emplacement de la cour St-Joseph
B clôture de la cour?



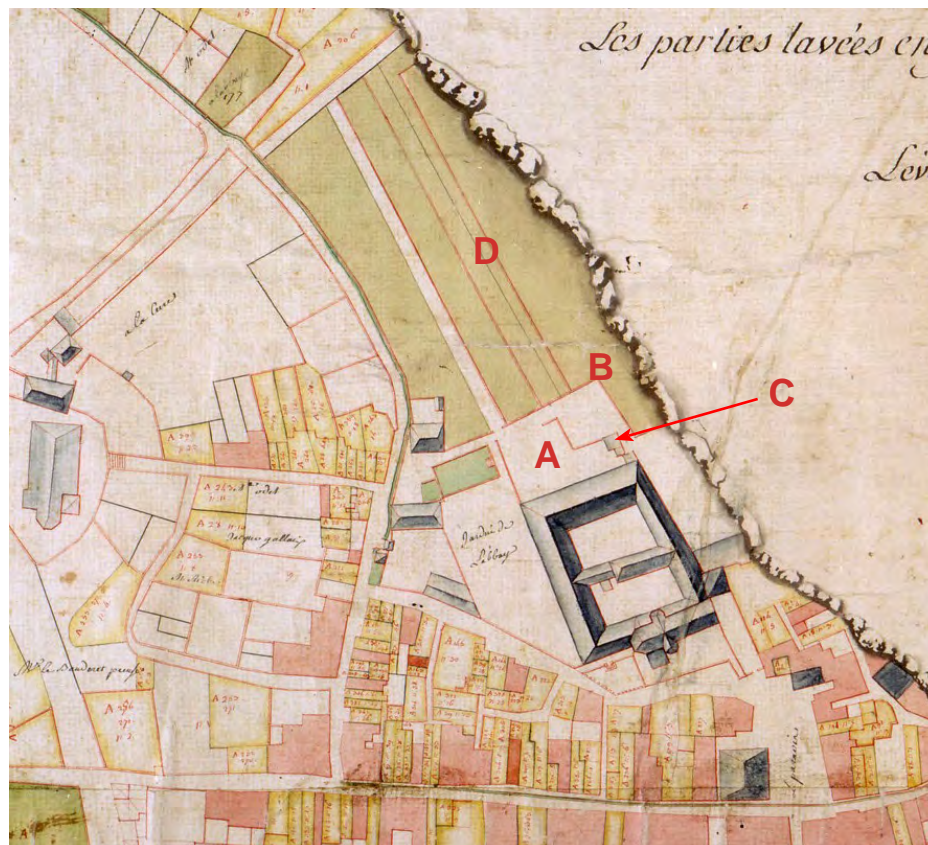


Fig. 4. St-Maurice, cour St-Joseph. Extrait de la «carte topographique des environs et de la ville de St-Maurice, 1775».

A: cour St-Joseph. **B:** murs de clôture ouest et nord de la cour. **C:** bâtiment qui semble couvrir la fontaine (et pigeonnier attaché). **D:** Grande Allée.

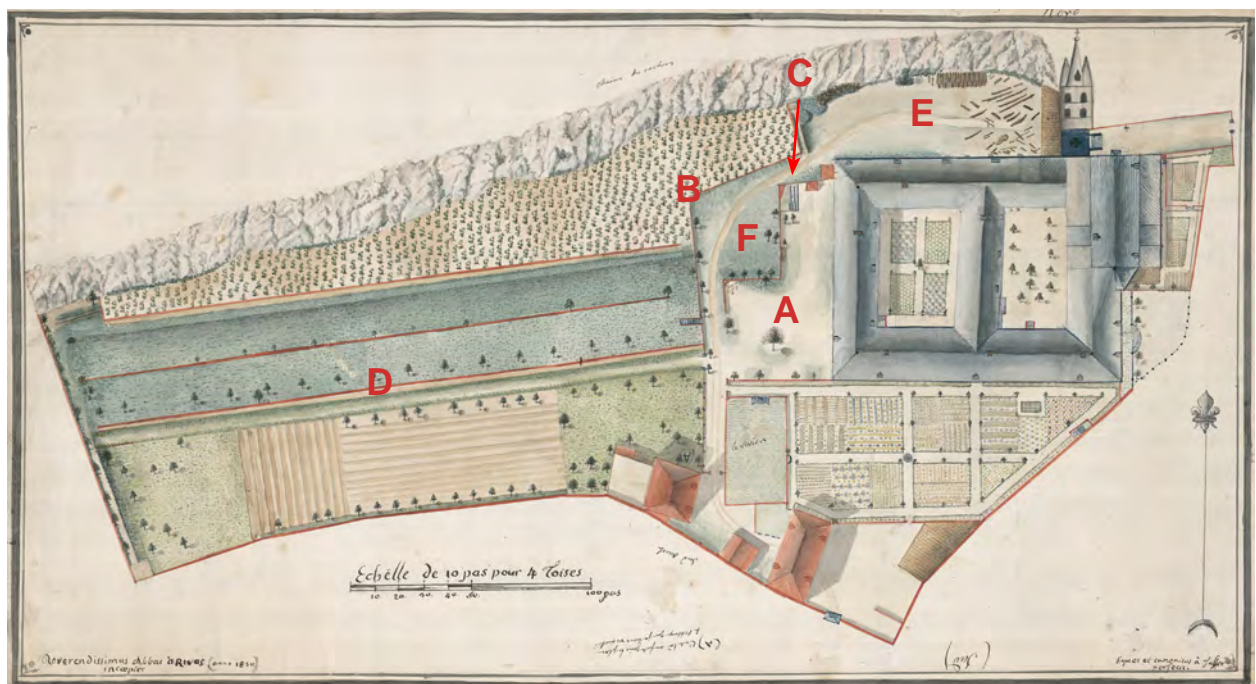


Fig. 5. St-Maurice, cour St-Joseph. Plan aquarellé de l'abbaye effectué en 1830 par l'ecclésiastique François-Xavier Truffet.

A: cour St-Joseph. **B:** murs de clôture ouest et nord de la cour. **C:** fontaine avec escalier sur son bord oriental, sous un bâtiment vu «en écorché». **D:** Grande Allée. **E:** cour du Martolet. **F:** terre-plein pour l'accès aux chars du Martolet.

Fig. 6. St-Maurice, cour St-Joseph. Extrait du cadastre de 1840, folio 6.
 Sur cette illustration, la fontaine est représentée à ciel ouvert. En 19 et 20 figurent le pigeonnier et les latrines selon le commentaire du cadastre.
 Le tracé du chemin de fer a été ajouté tardivement.
 (Tiré du Mémoire de A. - R. Favre, St-Maurice, du grand incendie de 1693 au milieu du XIX^e siècle, Université Lausanne, 2000).

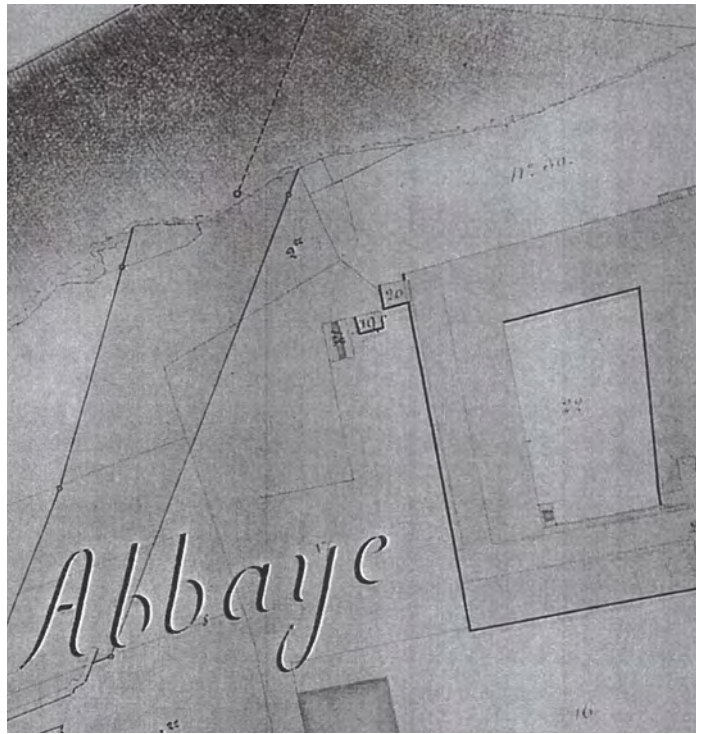


Fig. 7. St-Maurice, cour St-Joseph.
 Extrait d'une copie aquarellée sur calque du cadastre de 1883.
 La fontaine est représentée à ciel ouvert.
 L'accès aux chars y figure toujours.



Fig. 8. St-Maurice, cour St-Joseph.
 La cour, après les travaux de 1906, vue du sud. A droite: la tour du château d'eau, et au fond: le mur de terrasse qui existe encore actuellement. L'accès aux chars est supprimé et remplacé par l'escalier actuel.



Fig. 9. St-Maurice, cour St-Joseph.

A: extrémité nord de la tranchée, profil nord-ouest: terrain naturel à base de gélifracts, en gris foncé au bas du profil (C507).
Vue du sud-ouest.



Fig. 10. St-Maurice, cour St-Joseph.

A: excavation sud, profil nord: terrain naturel à base d'argiles au bas du profil (C506).
Vue du sud.



Fig. 11. St-Maurice, cour St-Joseph.

Tranchée, moitié nord, vue du nord. Le mur M672 est visible dans les deux profils.
Sc310: remblai de sable récent comme soubassement du bitume.

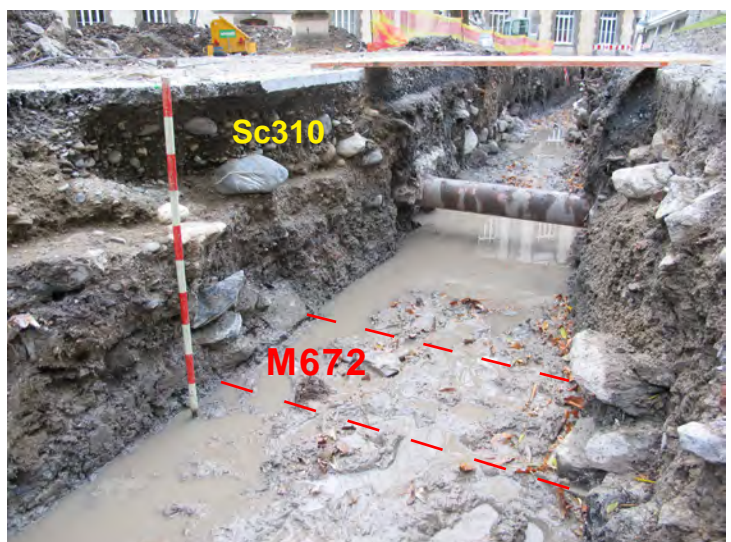




Fig. 12a. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, vue du nord-ouest. Le mur M564 marque la limite nord-est d'un secteur non construit.



Fig. 12b. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, vue du sud-ouest. Le mur M564 marque la limite entre une zone construite au nord-est et un secteur dépourvu de bâtiments au sud-ouest-
A: sommet arasé de la maçonnerie M567 recouvert d'eau boueuse.



Fig. 13. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil est, vu depuis le nord. Les flèches désignent le niveau d'utilisation charbonneuse Sc1274.

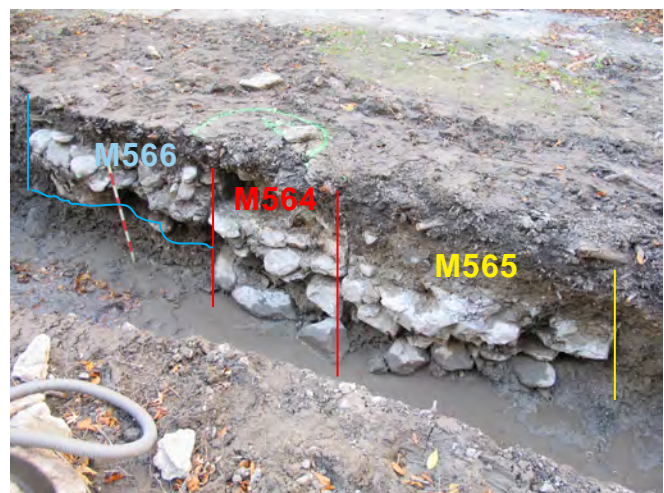


Fig. 14. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil ouest (C505), vu de l'est.
M564: probable mur de clôture.
M565: mur d'une construction massive appuyée contre l'intérieur de la clôture.
M566: extrémité est d'une maçonnerie appuyée contre la face extérieure de la clôture.



Fig. 15. St-Maurice, cour St-Joseph. Excavation 2003, profil nord, vu du sud-ouest. M521: ce mur avait déjà été repéré en 2003.

Fig. 16. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil est, vu du nord. Les deux assises conservées du parement du mur M521 sont séparées par un petit ressaut.



Fig. 17. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil ouest, vu de l'est. M566: les faces sud (à gauche) et orientale sont montées à vue.



Fig. 18. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil sud-est, vu du nord-ouest. La maçonnerie St1280 ne présente aucun parement dans ce profil.

Fig. 19. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil est, vu de l'ouest. La fosse de la tombe T524 est très distincte dans le profil.

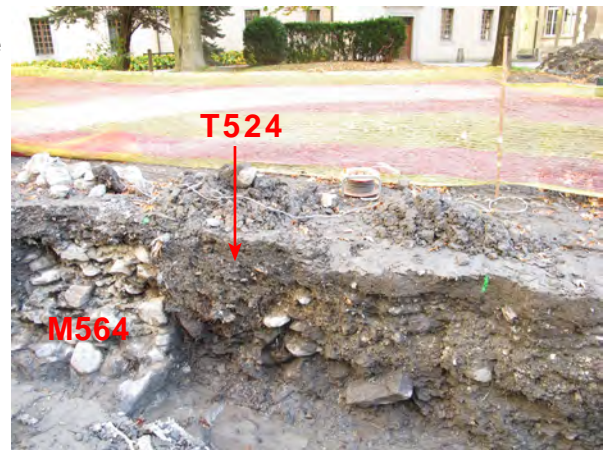


Fig. 20. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil ouest, vu du sud. La fosse de la tombe T526, n'est pas visible. La tombe a été repérée grâce à la présence du crâne dans le profil.



Fig. 21. St-Maurice, cour St-Joseph. Excavation 2003, profil nord-est, vu du sud. Le parement sud du mur M522 avait été observé en 2003. Son orientation n'avait pas pu être exactement déterminée.



Fig. 22. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée 2016, profil nord-ouest, vu du sud-est. L'extrémité sud-est du mur M522 observé en 2016 a permis de déterminer son orientation. A: l'excavation de 2003.

Fig. 23. St-Maurice, cour St-Joseph. Terrasse d'accès actuelle au site du Martolet, vue de l'est. Le mur de soutènement du talus logé entre la galerie CFF et la falaise comprend un bloc sculpté daté de 1697. (Photo prise en 2010).



Fig. 24. St-Maurice, cour St-Joseph. Mur de la terrasse d'accès au Martolet, vu du sud. Ecusson sculpté d'un aigle couronné aux ailes déployées, avec deux blasons des dizains du Valais dans les angles inférieurs.



Fig. 25. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil nord, vu du sud. Le mur M766 est sans doute le reste du mur de soutènement du terre-plein pour le chemin charretier vers la cour du Martolet.



Fig. 26. St-Maurice, cour St-Joseph. Travaux de 2009: tranchée pour les eaux pluviales, vue du sud.
A: emplacement des vestiges repérés en 2009.

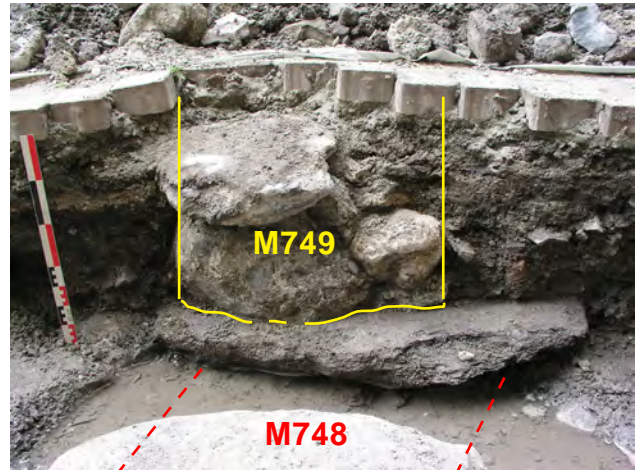


Fig. 27. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée de 2009, profil ouest, vu de l'est.
M748: canal en relation avec le captage de la source
M749: mur maçonné de faible épaisseur. Probable paroi sud du pigeonnier.



Fig. 28. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée 2016, profil est, vu du nord.
St1295: drain.



Fig. 29. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil est, vu de l'ouest.
St1296: conduite d'irrigation amenant l'eau de la source vers la Grande Allée.

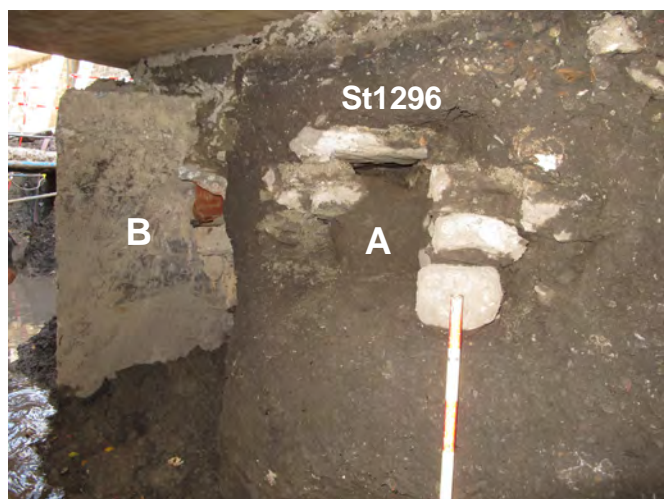


Fig. 30. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil ouest, vu du nord-est.
St1296: canal. A: remplissage de silt. B: la chambre moderne qui coupe la conduite forme un barrage à l'écoulement résiduel dans la conduite désaffectée.

Fig. 31. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil est, vu de l'ouest.
Sc1297: chaux restée en place dans sa fosse d'extinction.

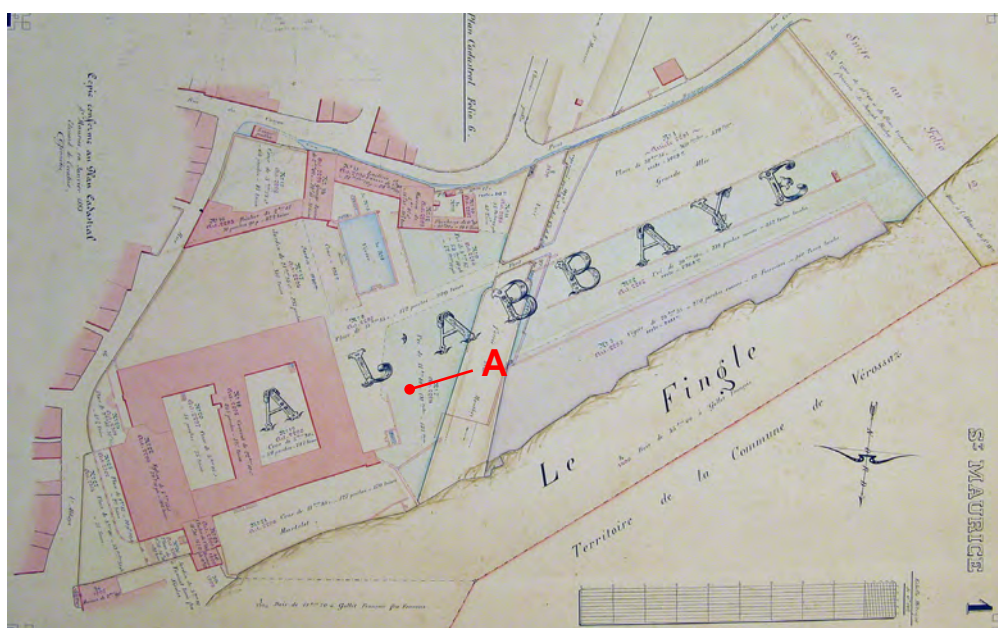


Fig. 32. St-Maurice, cour St-Joseph. Extrait d'un atlas des propriétés de l'abbaye, copie conforme du cadastre de 1883. A: le mur de soutènement du terre-plein a été en partie démoli, tandis que la fontaine semble à ciel ouvert.



Fig. 33. St-Maurice, cour St-Joseph. Travaux de 1906, vus du sud. L'édicule des latrines, attenant à l'aile ouest du couvent, a été démolí. Le mur arraché (A), d'une épaisseur importante, pourrait être un contrefort du chevet de l'église carolingienne du Martolet. Le mur derrière le personnage serait alors la façade sud du chevet.



Fig. 34. St-Maurice, cour St-Joseph. Travaux de 1982, vus de l'ouest. Construction du local à vélo. La base de la tour du «château d'eau» subsiste et accueille le local technique. A l'étage sont installés des sanitaires.

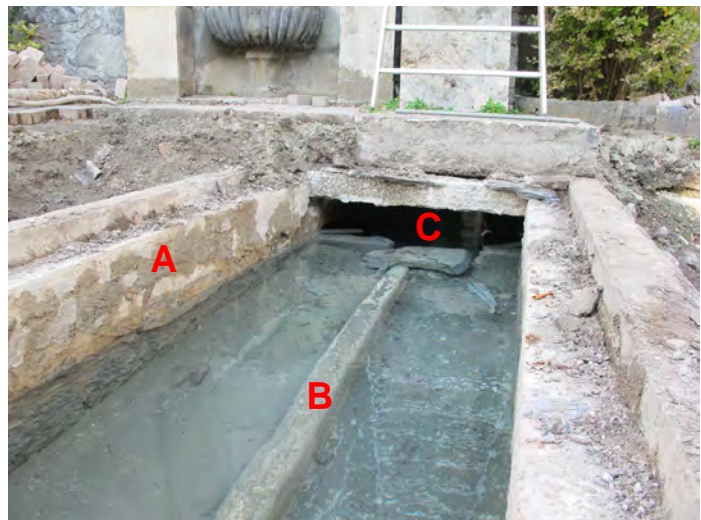


Fig. 35. St-Maurice, cour St-Joseph. Travaux de 2016. Bassin de la fontaine, vue du sud.
A: murets de ciment soutenant les dalles de couverture, fondés sur les parois de pierre du bassin.
B: paroi séparatrice du bassin, en pierre taillée.
C: chambre de distribution de l'eau à la sortie du captage.



Fig. 36. St-Maurice, cour St-Joseph. Travaux de 1906, vus du sud-est. Restes de la fontaine en cours de transformation. Une voûte couvrait l'extrémité nord du bassin. Ce dernier n'est pas visible sur l'image, mais se trouve vraisemblablement aux pieds du personnage.

Fig. 37. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée 2016, profil sud-est, vu du nord.
A: les remblais du chantier de 1906.



Fig. 38. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée, profil est, vu de l'ouest. La fosse St1291 est probablement moderne et comblée de petites pierres et d'os issus de déchets culinaires.



Fig. 39. St-Maurice, cour St-Joseph. Le bassin de la source, vu du nord, depuis la terrasse du Martolet.
A: dalles de couverture en ciment et en pierre (ici en grande partie ôtées)
B: la chambre de distribution du captage.



Fig. 40. St-Maurice, cour St-Joseph. Bassin de la fontaine, vu du nord-est. A son extrémité sud, les parois comprennent un exutoire vers le ruisseau (A) et une dérivation ouest autrefois gérée par un panneau coulissant vers une conduite disparue (B).



Fig. 41. St-Maurice, cour St-Joseph. Tranchée pour la conduite d'eaux pluviales, vue du nord, depuis la terrasse du Martolet. Les restes de couverture en dalles d'un canal ont été mis au jour. Ce canal a une orientation perpendiculaire au bassin de la fontaine, et semble provenir en droite ligne de la chambre de distribution.

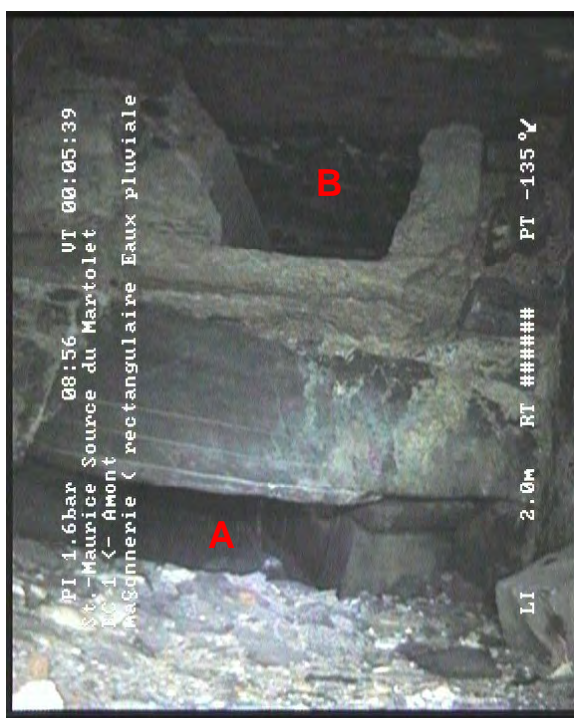


Fig. 42. St-Maurice, cour St-Joseph. Les conduits du captage, vus probablement de l'est.
A: le conduit inférieur en pierres sombres taillées
B: le conduit supérieur en pierres de remploi (?).
 Photo extraite du film d'exploration, par le Bureau d'Etudes Géologiques SA, Aproz, 2010.



Fig. 43. St-Maurice, cour St-Joseph. Travaux de 1906, vus du sud. Au-dessus du personnage central se distingue la vasque en maçonnerie et crépi (A), avec quarts-de-ronds au bas des parois. Derrière le personnage de gauche: la maçonnerie de gros blocs taillés qui pourrait appartenir à un grand mur de terrasse (B).

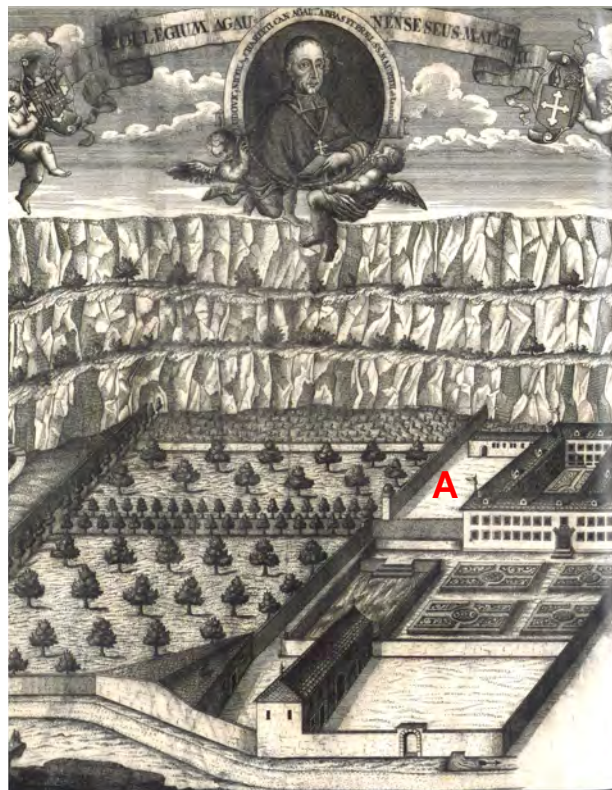


Fig. 44. St-Maurice, cour St-Joseph. Lithographie de Thomas Baeck vers 1730.

La limite nord de la cour St-Joseph (A) est constituée d'un seul grand bâtiment qui idéalise les trois bâtiments contigus abritant la fontaine, le pigeonnier, les latrines. Ici, la fontaine est donc clairement sous toit.

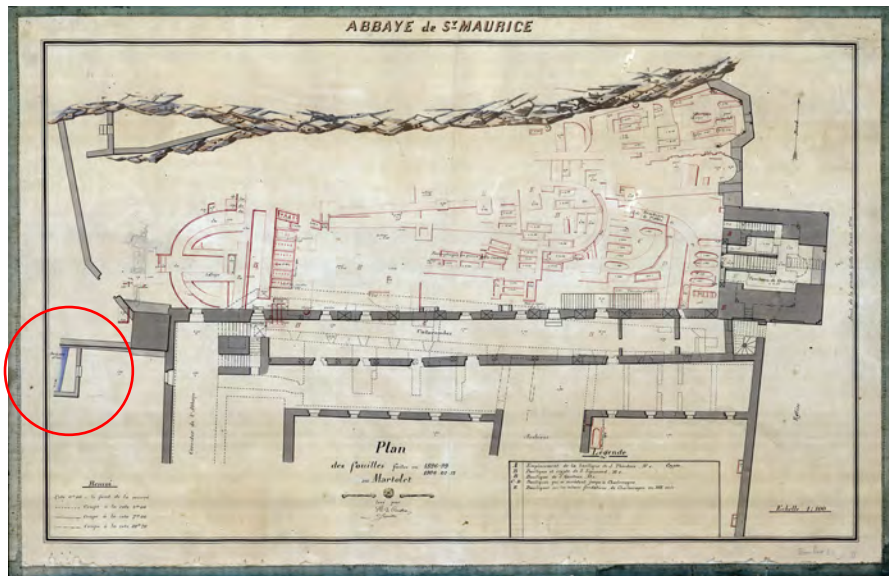


Fig. 45. St-Maurice, Martolet. Plan du Chanoine Bourban, fouilles de 1896-1899, 1906 - 1907 - 1912. Dans le cercle rouge, le bord du bassin de la source, est représenté en bleu et en diagonale, et ceint d'une maçonnerie comprenant un petit escalier.

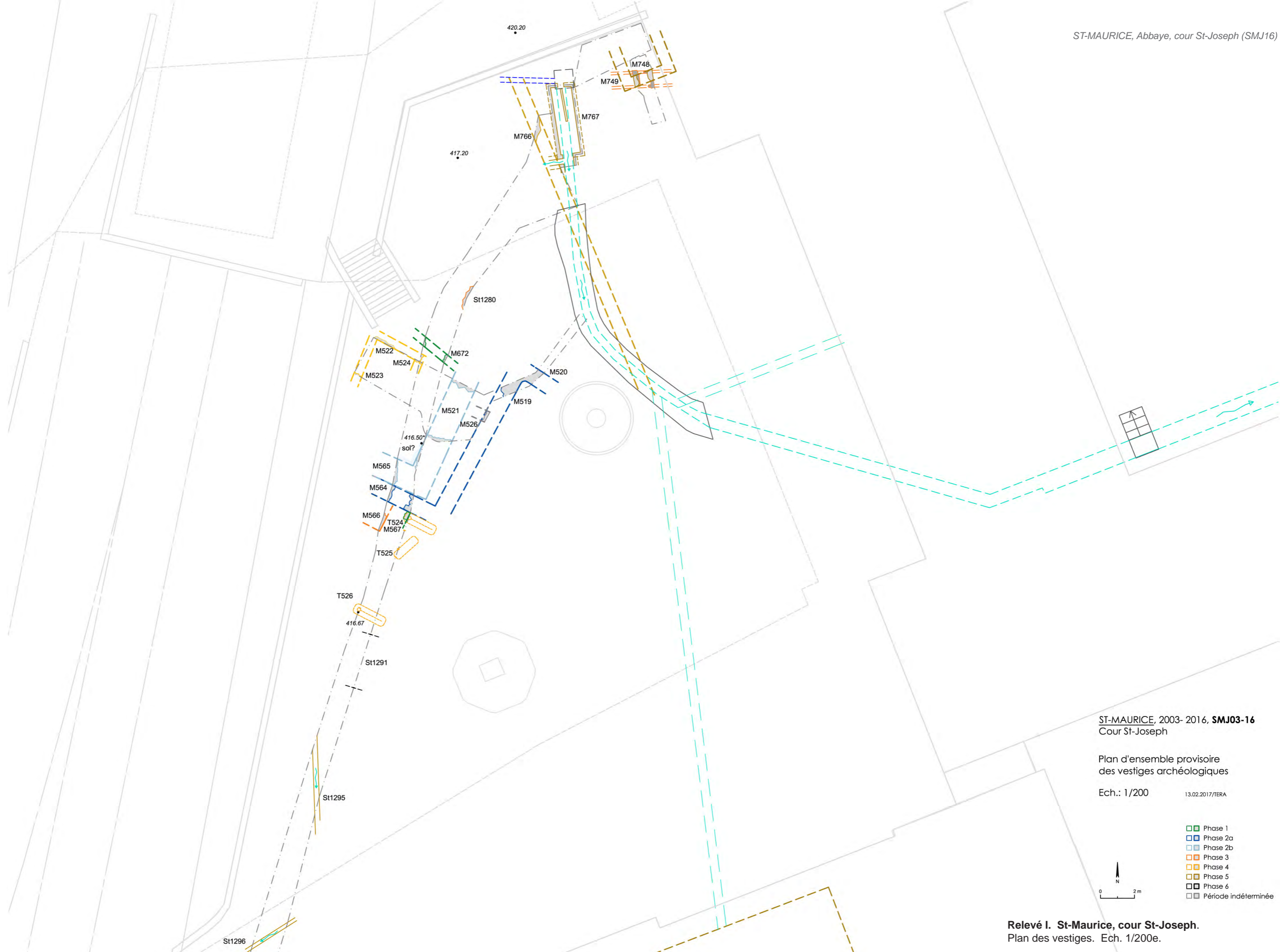
Fig. 46. St-Maurice, cour St-Joseph. Extrémité sud du bassin, vu de l'est. Un embranchement (A) est aménagé dans la paroi ouest du bassin vers une conduite (disparue) d'usage épisodique. Une rainure verticale est taillée dans les blocs qui forme cet orifice, qui témoigne du panneau de fermeture coulissant de haut en bas.



Fig. 47. St-Maurice, cour St-Joseph. Travaux de 1959, vus du sud. On distingue un embranchement (vers le vivier?) dans le muret maçonné ouest du canal.



4. Relevés



ST-MAURICE, 2003- 2016, **SMJ03-16**
Cour St-Joseph

Plan d'ensemble provisoire
des vestiges archéologiques

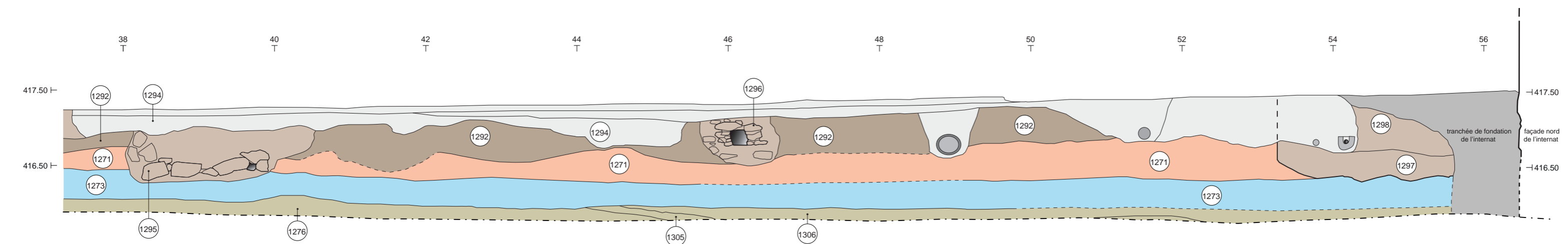
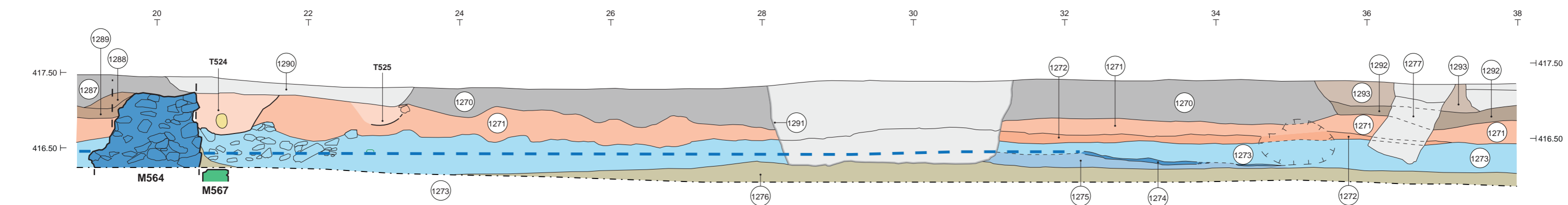
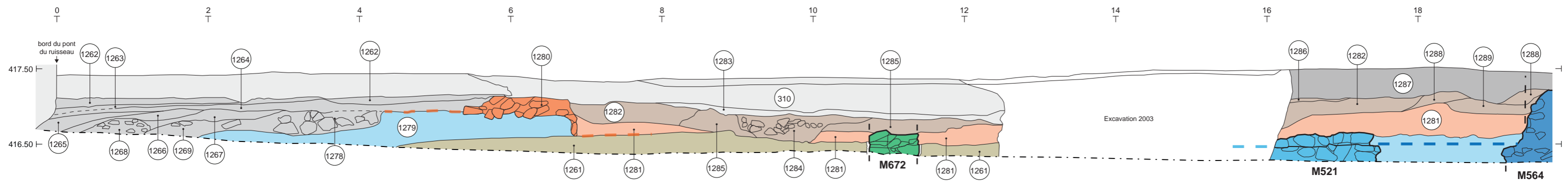
Ech.: 1/200

13.02.2017/TERA

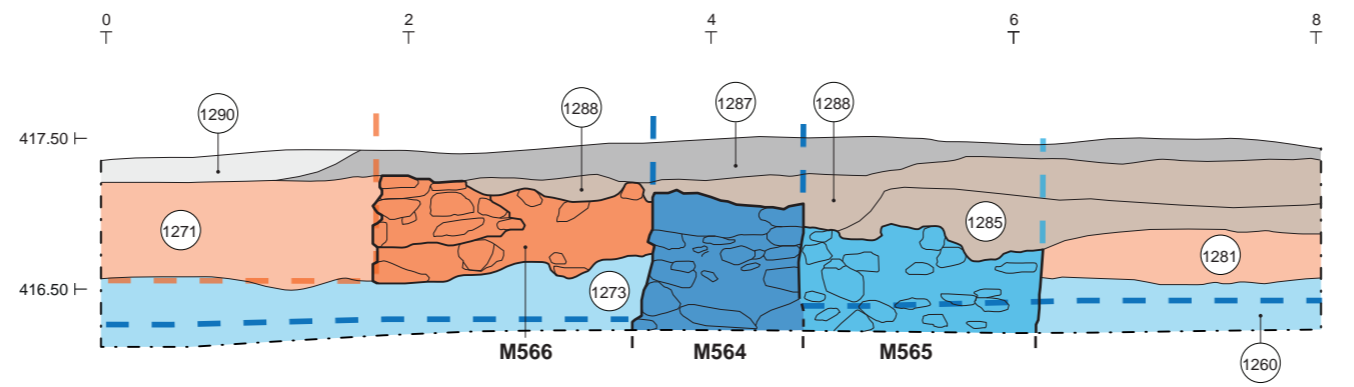
- Phase 1
- Phase 2a
- Phase 2b
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6
- Période indéterminée



Relevé I. St-Maurice, cour St-Joseph.
Plan des vestiges. Ech. 1/200e.



Relevé II. St-Maurice, cour St-Joseph.
 Profil est de la tranchée, sur toute sa longueur.
 Ech.: 1/50e.
 (Situation: voir plan en p. 4)



Relevé III. St-Maurice, cour St-Joseph.
Profil ouest, secteur où se trouvent les vestiges maçonnés.
Ech.: 1/50e.
(Situation: voir plan en p. 4)

Tableau chronostratigraphique

